



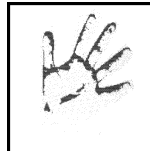
## ACADEMIE DE POITIERS

**Lettre de septembre 2018**  
de la Section Académique du  
SNETAA FO

23 rue Emile Zola,  
16340 l'Isle d'Espagnac

[snetaa.poitiers16@gmail.com](mailto:snetaa.poitiers16@gmail.com)  
<http://snetaa.poitiers.free.fr/>

191



### SOMMAIRE :

- p.1 : Editorial du S3.
- p.2 : CAPA : Hors Classe ; Classe exceptionnelle
- p.3 : Permanence téléphonique 2018/19 ; Audience Recteur ; Nos votes 2018
- p.4 : L'équipe académique SNETAA FO

### **Dialogue et fermeté.**

La réforme de la voie professionnelle est aujourd'hui au centre de préoccupations des PLP. Beaucoup d'entre nous s'interrogent sur les mauvais coups qui pourraient être portés à l'avenir de la voie professionnelle initiale sous statut scolaire. Si le questionnement est plus que légitime il faut savoir garder la tête froide à l'approche du danger pour y parer efficacement. C'est la raison pour laquelle le SNETAA FO a réaffirmé ses mandats historiques lors de son dernier congrès national de Ronces les bains. Les valeurs et les principes qu'il défend n'ont pas varié. C'est bien les PLP et les jeunes dont il ont la charge qui demeurent le centre des préoccupations du premier syndicat des Lycées Professionnels. Cela passe par de meilleures conditions de travail et de rémunérations. Mais aussi par le refus d'un environnement professionnel dégradé qui ne peut que s'aggraver par la généralisation des mixités de publics ou de parcours au niveau 4 et 5 de formation. Il ne s'agit pas de refuser toute évolution ou toute discussion sur l'avenir de la voie professionnelle, mais de construire celui-ci en s'appuyant sur les principaux acteurs de la voie professionnelles que nous représentons.

C'est bien le sens de l'action que mène aujourd'hui le SNETAA FO national en maintenant le dialogue avec le ministère pour aller au bout de améliorations possibles d'une réforme que nous n'avons pas souhaité mais qui nous est imposée. Chaque rencontre a pour objectif de faire comprendre que les changements attendus ne pourront pas se faire sans que le PLP et les jeunes de la voie professionnelle y trouvent leur compte. Ne pas l'entendre pour les responsables du ministère c'est se résoudre à une chronique d'un échec programmé qui n'est dans l'intérêt de personne. Faire partager nos constats, notre expérience, c'est ouvrir la voie à la négociation.

Les Cassandres qui promettent le chaos et prédisent la suppression de milliers de postes dans notre secteur, feraient bien d'y réfléchir à deux fois. Attiser les peurs n'a jamais fait reculer le danger. On ne peut pas se contenter de partager des craintes, il faut agir efficacement. Il faut parfois être force de proposition et analyser l'ensemble des données en notre possession. Il en est ainsi de l'étude des grilles horaires proposées dans le cadre de la réforme. Elles ne reflètent pour l'instant que ce qui est envisagé pour les élèves. Ni les grilles horaires enseignants ni les programmes qui les accompagnent ne sont à ce stade définis. Faut-il penser qu'une semaine de cours plus légère pour nos élèves serait une hérésie ? Envisager qu'en enseignement général un travail en groupes restreints, des programmes moins calqués sur ceux du lycée général et plus conformes au niveau réel de nos élèves serait-il stupide ? Ce débat a été ouvert pendant les grandes vacances aux adhérents du SNETAA FO. Cet été, au siège du SNETAA FO, dans des groupes de travail les débats ont été animés sur ce thème comme sur d'autres. Chaque participant a pu dire ce qu'il voulait ou ne voulait pas. C'est bien comme ça qu'au SNETAA FO on donne toute sa place à l'adhérent et que la parole portée par notre secrétaire général n'est pas celle d'un appareil mais le reflet du ressenti et de l'expérience des PLP au sein de leur établissement. Dans ce cadre, nous laisserons le dialogue avec le ministère aller jusqu'au bout de ce qui est possible et acceptable. Le SNETAA FO saura aussi marquer les limites, en respectant les mandats que lui ont confiés ses adhérents, lors de son congrès du mois de juin.

Dialogue et fermeté seront les principes qui guideront les choix et la prise de position du SNETAA FO sur la réforme de la voie professionnelle. Ni syndicalisme de refus, ni syndicalisme d'accompagnement, voilà la ligne de conduite que le SNETAA FO s'est toujours efforcé de suivre, depuis maintenant près de 70 ans. Et c'est bien dans ce sens qu'il souhaite continuer à œuvrer et à gagner pour tous les PLP, avec votre soutien, lors des futures élections professionnelles du mois de décembre.

**Angoulême, le 13 septembre 2018,**  
**Henri Lalouette, Secrétaire Académique**

**Pour adhérer au SNETAA FO : par [formulaire papier](#) ;  
Par [internet directement](#) en ligne <http://www.snetaa.org>**

### Accès à la Hors-Classe 2018

Le 27 août 2018 a eu lieu (enfin) la CAPA pour la promotion à la HC des PLP. Etaient promouvables les PLP de la classe normale de l'échelon 11,10 et 9 avec deux ans d'ancienneté, soit 401 PLP.

LES PROMOUVABLES				
	9 <sup>ème</sup>	10 <sup>ème</sup>	11 <sup>ème</sup>	TOTAL
HOMME	56	99	27	182
FEMME	69	120	30	219
TOTAL	125	219	57	401

Selon les textes en vigueur, 17% des promouvables ont été promus, soit 69 PLP.

LES PROMUS				
	9 <sup>ème</sup>	10 <sup>ème</sup>	11 <sup>ème</sup>	TOTAL
HOMME	0	12	15	27
FEMME	0	19	23	42
TOTAL	0	31	38	69

Le premier promu a obtenu un barème de 215 Pts, le 69<sup>ème</sup> promu un barème de 175 Pts. Depuis la mise en place de ce nouveau système de promotion, le PPCR affiche son vrai visage. Ce n'est pas autre chose qu'un mode arbitraire qui privilégie les inégalités et les rivalités. Système mécanique de pourcentage qui crée des disparités entre les filières, dont certaines n'ont aucun promu. 19 PLP au 11<sup>ème</sup> échelon ne sont pas promus. Le PPCR accroît le nombre de « condamnés », les « condamnés » étant les PLP partant à la retraite sans n'avoir jamais pu obtenir la HC.

Si le PPCR est basé pour privilégier une carrière complète, il en oublie que la majorité des PLP ont une carrière professionnelle mixte (avoir travaillé hors E.N.). Aujourd'hui les PLP ne peuvent que constater qu'ils sont les victimes des compétences qu'ils amènent à l'institution ...

Il faudra donc que le corps d'inspection soit bienveillant à l'égard des PLP les plus anciens lors de l'attribution des appréciations pour éviter de créer une injustice avec des « condamnés » ...

Le SNETAA n'a pas voté la mise en place du PPCR., mais a néanmoins défendu vos intérêts en CAPA

**Jean-Paul Garribotto, Commissaire Paritaire SNETAA FO, et membre du Bureau Académique**

### Exception- nel !!!!

**Si arbitraire il y a pour l'accès à la hors-classe PLP, alors que dire pour la classe exceptionnelle ! Si l'exception peut faire de vous quelqu'un d'exceptionnel, nul doute « qu'être exceptionnel » dans le cadre du PPCR, serait exceptionnellement une exception à l'exception.**

**Cher (e) collègue, as-tu tout compris ?**

Dans le Vivier 1, seulement 8 promus pour 25 promotions possibles, donc une perte sèche de 17 promotions car elles ne sont ni transférables, ni reportées ! Quant au vivier 2, 9 promotions sur 9 accordées pour un contingent de 201 promouvables !

Sur quels critères devient-on l'exception à la classe exceptionnelle?

- Sont promouvables au Vivier 2, tous les collègues à partir du 6<sup>ème</sup> échelon de la hors-classe.
- Quant au Vivier 1, les règles d'éligibilité sont strictes et ne concernent que les titulaires justifiant d'une carrière longue. Quel sens donner à « carrière longue » ? Tout enseignant ayant effectué toute sa carrière dans l'Éducation Nationale, donc quid des collègues d'enseignement professionnel ayant exercé dans le privé. Ces collègues sont bons pour distiller leurs compétences professionnelles au service de l'Institution, mais pas assez pour être exceptionnels !

Pour accéder au vivier 1, il faut pendant 8 années consécutives (plusieurs possibilités) :

- avoir exercé en ZEP, logique quand on sait qu'aucun lycée professionnel n'est classé ZEP !
- avoir assuré des missions de DDFPT.
- avoir été formateur et être détenteur du CAFA qui n'existe que depuis 2015... Cherchez l'erreur !
- avoir exercé en BTS .

En cas d'avis mettant les collègues à égalité, le Rectorat départage de la manière suivante : ancienneté dans l'échelon, ancienneté dans le corps et enfin l'âge.

**Le SNETAA a défendu vos intérêts ! Mais le PPCR est tout sauf un système promotionnel pour tous ! Le SNETAA n'a pas voté la mise en place du PPCR , et exige son abrogation pour qu'enfin s'ouvrent de véritables négociations salariales.**

**Le SNETAA FO poursuit son combat, il agit ! Aujourd'hui plus que jamais, il est important d'être défendu. Alors, n'hésite plus et syndique toi au SNETAA-FO !**

**Christelle Bruneau Commissaire Paritaire SNETAA FO, et membre du Bureau Académique**

**Permanence téléphonique SNETAA FO Académie de Poitiers (2018 / 2019)**

2018/ 2019	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h - 12h	Jean Luc GERMANEAU 06 04 01 13 87  Gérard GRANGETEAU 06 70 48 07 34	Bénédict MOULIN 06 10 64 54 69	Stéphane TEXIER 06 13 78 69 55 05 49 58 13 51  Pierre Guillaume TEXIER 06 73 68 33 82	Christelle BRUNEAU 07 78 69 37 77  Bénédict MOULIN 06 10 64 54 69	Gilles MORIN 06 83 33 83 71  José ESTEVEZ 05 46 82 00 54
14h - 17h	Stéphane CONTAMINES 06 20 22 46 15 05 45 67 94 39	Jean Pierre ARDON 06 82 12 26 27  Pierre Guillaume TEXIER 06 73 68 33 82	Jean Paul GARRIBOTTO 06 59 31 10 53  Jean Pierre ARDON 06 82 12 26 27	Sophie TEXIER 05 49 03 23 41 06 89 96 51 91  Patrick GOSSE- LIN 05 45 94 66 88 06 32 24 37 22	Françoise BUREAU 05 49 96 16 14 06 52 96 92 62
18h - 20h	Stéphane CONTAMINES 06 20 22 46 15 05 45 67 94 39  Vincente GONZALVES 06 69 20 51 57	Sophie TEXIER 05 49 03 23 41 06 89 96 51 91  Patrick GOSELIN 05 45 94 66 88 06 32 24 37 22	Gérard GRANGETEAU 06 70 48 07 34  Henriette MEUNIER 05 49 06 09 46 06 04 13 60 21	Jean Paul GARRIBOTTO 06 59 31 10 53  Bénédict MOULIN 06 10 64 54 69	Henriette MEUNIER 05 49 06 09 46 06 04 13 60 21  Françoise BUREAU 05 49 96 16 14 06 52 96 92 62

**Le SNETAA FO (une délégation) reçu en audience en juillet par le nouveau Recteur**

Le 6 juillet dernier l'équipe académique du SNETAA FO a pu évoquer, pendant une heure et demie, avec le nouveau Recteur et les principaux responsables du rectorat la situation de l'Enseignement Professionnel dans l'académie. Ce tour d'horizon a en tout premier lieu confirmé que rien n'était encore acté sur la réforme de la voie professionnelle, si ce n'est la passation de tests de positionnement en 2de et la mise en place de classes passerelles en LP pour les bacheliers qui n'auraient pas trouvé de solution en BTS. Nous avons d'ailleurs appris depuis qu'elles doivent s'ouvrir sur Cognac, Niort, Poitiers et Pons. Des discussions en académie devraient s'ouvrir, dès que sera connu le contenu précis de la réforme.

Nous avons au cours de l'audience, rappelé les mandats historiques du SNETAA FO sur son refus de la mixité des publics ou des parcours et réaffirmé que nous n'étions pas preneurs de discussions sur de tels sujets. Nous avons aussi abordé un point important sur l'arbitraire introduit par PPCR en matière de promotions et d'avancement de grade. Nous avons insisté en particulier sur l'inefficacité et l'injustice des avis proposés pour l'accès à la hors classe qui sont définitifs jusqu'au passage de grade, au lieu d'être revus chaque année, comme par le passé. Un compte rendu plus détaillé de cet entrevue sera à votre disposition sur le site du SNETAA FO de l'académie.

**Henri Lalouette, Secrétaire Académique**

**Elections Professionnelles en décembre 2018**

(1) liste CAPN et (2) liste CAPA ou sur sigle pour les Contractuels, PLP ou CPE ou (1) Contractuels, **je vote SNETAA FO**

et (3) liste CTM (4) liste CTA, **je vote FNEC FP FO**



**SNETAA FO ton Syndicat  
FNEC FP FO ta Fédération  
UD FO et ta Confédération la cgt-FO**



**4 clics  
pour vos revendications  
4 clics  
pour reconquérir vos droits  
du 29 novembre au 6 décembre**



**CTM / CTA / CAPA -CAPD / CAPN : renforcer la représentativité de FO**

<b>SECRETAIRE ACADEMIQUE S3 / élu au CTA</b>			
Henri LALOUETTE : 06 67 30 60 78 / 05 45 95 37 59 <a href="mailto:snetaa.poitiers16@gmail.com">snetaa.poitiers16@gmail.com</a>			
Trésorier académique - Gérard GRANGETEAU - <a href="mailto:gerard.grangeteau@wanadoo.fr">gerard.grangeteau@wanadoo.fr</a> -06 70 48 07 34			
<b>SECRETAIRES DEPARTEMENTAUX S2</b>			
Stéphane CONTAMINES (16)	06 20 22 46 15 <a href="mailto:stephane.contamines@orange.fr">stephane.contamines@orange.fr</a>	Bénédicte MOULIN (17)	06 10 64 54 69 <a href="mailto:snetaa17@gmail.com">snetaa17@gmail.com</a>
Henriette MEUNIER (79)	06 04 13 60 21 <a href="mailto:snetaafo79@gmail.com">snetaafo79@gmail.com</a>	Sophie TEXIER (86)	06 89 96 51 91 <a href="mailto:stsophie.texier@gmail.com">stsophie.texier@gmail.com</a>
<b>COMMISSAIRES PARITAIRES (Pour les PLP Titulaires et Stagiaires)</b>			
Henri LALOUETTE (16)	06 67 30 60 78 <a href="mailto:snetaa.poitiers@free.fr">snetaa.poitiers@free.fr</a>	Pierre Guillaume TEXIER (79)	06 73 68 33 82 <a href="mailto:snetaa.ash86@gmail.com">snetaa.ash86@gmail.com</a>
Bénédicte MOULIN (17)	06 10 64 54 69 <a href="mailto:snetaa17@gmail.com">snetaa17@gmail.com</a>	Sophie SOUDANT (17)	06 09 07 50 65 <a href="mailto:sophie_s48@hotmail.com">sophie_s48@hotmail.com</a>
Stéphane TEXIER (86)	06 13 78 69 55 <a href="mailto:stephane.texier10@orange.fr">stephane.texier10@orange.fr</a>	Jean Paul GARRIBOTTO(86)	06 59 31 10 53 <a href="mailto:snetaa.fo.86@gmail.com">snetaa.fo.86@gmail.com</a>
Christelle BRUNEAU (16)	07 78 69 37 77 <a href="mailto:bruneausnetaa@gmail.com">bruneausnetaa@gmail.com</a>	Florence SOMBRUN (17)	06 30 30 32 43 <a href="mailto:flosombrun@free.fr">flosombrun@free.fr</a>
<b>CORRESPONDANT EREA/SEGPA</b>		<b>Représentante des enseignants Aux GT des NON TITULAIRES</b>	
Jean Paul GARRIBOTTO	06 59 31 10 53 <a href="mailto:snetaa.fo.86@gmail.com">snetaa.fo.86@gmail.com</a>	Vincente GONZALVEZ	06 69 20 51 57 <a href="mailto:g.vincente@hotmail.fr">g.vincente@hotmail.fr</a>
<b>CORRESPONDANT (FNEC FP FO) CHSCT</b>		<b>CORRESPONDANT LAÏCITE</b>	
Sophie TEXIER	06 89 96 51 91 <a href="mailto:stsophie.texier@gmail.com">stsophie.texier@gmail.com</a>	Yves Henri SAULNIER	06 73 34 37 95 <a href="mailto:yhsaulnier@gmail.com">yhsaulnier@gmail.com</a>
<b>CORRESPONDANT DDFPT (CHEF DE TRAVAUX)</b>		<b>CORRESPONDANT RETRAITES</b>	
Françoise BUREAU	06 52 96 92 62 <a href="mailto:bureau.francoise@free.fr">bureau.francoise@free.fr</a>	Raymond VALADE	06 89 44 69 98 <a href="mailto:raymondvalade@orange.fr">raymondvalade@orange.fr</a>
<b>Membres du SECRETARIAT ACADEMIQUE</b>			
José ESTEVEZ	05 46 82 00 54 <a href="mailto:jestevez@sfr.fr">jestevez@sfr.fr</a>	J-Pierre ARDON : Site Internet	06 82 12 26 27 <a href="mailto:snetaa.poitiers@orange.fr">snetaa.poitiers@orange.fr</a>
Notre site internet académique : <a href="http://snetaa.poitiers.free.fr/actu.htm">http://snetaa.poitiers.free.fr/actu.htm</a>			